

Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung
Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat
Band: 11 (1935-1936)
Heft: 18

Rubrik: Petites nouvelles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

2^{me} obstacle: Il n'y a pas d'instance supérieure aux commandants d'armée pour concilier leurs conceptions divergentes, comme ce sera le cas par la suite sous la forme des commandants de groupes d'armées. Et le G. Q. G. allemand est à la fois trop loin du front (Coblence puis Luxembourg) et relié à lui par des moyens insuffisants (T. S. F. seulement).

Le *3^{me} obstacle* à l'exécution du plan Schlieffen, c'est son renversement par la Direction Suprême elle-même. Il suffit pour s'en convaincre de lire la « Campagne de la Marne » du général von Kuhl, chef d'Etat-major de von Kluck. Il écrit à la page 179 au sujet des événements du 5 septembre:

« A 7 heures arriva au Q. G. de la 1^{re} armée à la Ferté-Milon un radio de la Direction Suprême, envoyé la veille au soir, qui plaça les 1^{re} et 2^{me} armées devant une mission toute nouvelle et provoqua un changement complet dans les opérations: Les 1^{re} et 2^{me} armées resteront face au front Est de Paris, 1^{re} armée entre Oise et Marne, tenant les ponts de la Marne à l'ouest de Château-Thierry, 2^{me} armée entre Marne et Seine, tenant les passages de la Seine entre Nogent et Méry inclus. 3^{me} armée marche sur Troyes à l'est. Les motifs qui avaient amené la Direction Suprême à cette modification nous étaient inconnus. Nous ne pouvions pas nous faire une image exacte de la situation, car nous ne pouvions pas embrasser les événements qui se passaient au centre et à l'aile gauche des armées. L'idée de refouler les Français vers le Sud-Est était abandonnée. Le grand mouvement enveloppant par la Belgique n'avait pas abouti à l'enveloppement des Français: le plan Schlieffen avait échoué. »

Et c'est à ce moment que le lieutenant-colonel Hentsch, officier de renseignement du G. Q. G., fait sa première apparition au front. Entre cette visite, peu connue (parce qu'il ne fit qu'approuver les dispositions prises) et celle, si différemment commentée, qu'il fit aux Q. G. d'armées les 8 et 9 septembre, se placent les événements capitaux des 6 et 7 septembre et en particulier le fameux ordre n° 6 de Joffre déclenchant la grande offensive.

(A suivre.)

Petites nouvelles

Conformément au cycle établi en matière de cours de répétition, cette année, ce sont les 2^e et 6^e divisions qui effectueront ce qu'il est convenu d'appeler des grandes manœuvres.

La 2^e division mobilisera le 31 août (l'artillerie le 28 août). La disposition des cantonnements pour la première semaine du cours de répétition permet de tirer quelques indications sur la composition probable des deux groupes de manœuvre. Le groupe nord, avec les brigades d'inf. 4 et 6 (moins le régiment d'inf. 11) occupera la région Granges-Vauffelin-Sonceboz-Bienne-Brügg-Meinisberg-Bucheggberg) et le groupe sud (brigade d'infanterie de montagne 5 et régiment soleurois 11) la région entre Berthoud-Krauchthal-Worb-Sumiswald. Le régiment d'infanterie de landwehr 43, composé du bataillon soleurois 111 et du bataillon de carab. 112, prendra part également aux manœuvres, de même que les troupes d'armée suivantes: brigade de cavalerie 1 (cantonée dans la région Wengi-Lyss-Bargen, Seedorf, Schüpfen), le régiment d'artillerie lourde 1 (Kallnach, Anet, Morat), le groupe cycliste 1, le bataillon de pontonniers 1, la compagnie de radio-télégraphistes 1, la compagnie d'aérostiers 2 et la compagnie de projecteurs 1.

La division légère de manœuvre sera commandée par le colonel de Graffenried, commandant de la Brigade d'infanterie de montagne 5. Le directeur des manœuvres sera le cdt. du 1^{er} corps d'armée, colonel Guisan, qui établira sans doute son quartier général à Berthoud. Le défilé traditionnel aura lieu le jeudi 10 septembre.

Quant à la 6^{me} division, elle mobilisera le 14 septembre (artillerie le 11 septembre). Les manœuvres, qui débiteront après le dimanche du Jeûne fédéral, se dérouleront dans la région du bas Toggenburg. La division de manœuvre sera com-

mandée par le colonel-divisionnaire Labhart, chef d'arme des troupes légères. Les manœuvres s'effectueront dans un rayon assez étendu et imposeront aux troupes dites légères d'intéressantes tâches à résoudre. ★

Il semble bien que la prodigieuse avance des Italiens en Ethiopie, ces derniers temps, ait démontré de façon éclatante la valeur de la motorisation. Espérons que notre état-major en aura tiré les conclusions voulues et cela même à l'instant où les nouveaux crédits militaires ont été votés. Nous reviendrons en détail sur ce sujet dans le prochain numéro. ★

En France, on s'est montré extrêmement satisfait du plan suisse de réarmement et on a pu lire notamment dans le « Journal », de Paris, cette phrase se rapportant à notre pays: « Cet effort est infiniment précieux pour nous Français. N'a-t-il pas, en effet, pour but de couvrir notre flanc droit: Belfort et la trouée d'Alsace, Lyon et la vallée du Rhône? »

Le spese militari straordinarie

Si tratta come è noto di una domanda di credito ammontante a 235 milioni. Il decreto relativo entrerà in vigore non appena sarà stato ratificato dalle Camere.

La posizione strategica del nostro Paese nel centro dell'Europa, di un Europa come si presenta attualmente, ne fa risultare l'assoluta necessità di adattare la nostra difesa nazionale alle nuove condizioni. La fiducia nei trattati è scossa, gli sforzi fatti per giungere al disarmo generale sono falliti, la situazione internazionale tesa, la xenofobia dichiarata. In un tale scenario la Svizzera deve assolutamente contare sulla solidarietà del suo popolo nell'opera di premunizione del Paese contro pericoli esteriori, contro minacce alla neutralità ed alla indipendenza della Confederazione. La nostra neutralità ha la sua logica naturale e sicura difesa più che nella fede nei trattati, più che nella parola dei consessi diplomatici, nella ferrea volontà del suo popolo e nella efficiente preparazione del suo esercito. Una Svizzera unita ordinata calma solidamente presidiata, può affrontare con serenità gli uragani che si scatenano attorno alle sue frontiere.

E... oggi vediamo i socialisti antimilitaristi, anti-patriottici, favorevoli al piano di difesa nazionale! Non è che abbiano compreso il loro errore, nè acquistato qualche cosa di ideologico nel loro modo unilaterale di pensare, vedere ed agire. No. Lo spiega Grimm dalle colonne della « Tagwacht » di Berna, per loro è necessario premunirsi da un attacco fascista, sia nordico o venga dal sud! Non partono, i socialisti, dal concetto patriottico che tanto sta a cuore agli svizzeri, partono, come sempre, dall'egoismo e da interessi poco simpatici. Grimm dichiara che si deve esser pronti a difendere la — *Democrazia* contro aggressori fascisti! L'armata non è dunque più quello avanzo di barbarie, quella classe spregiata difesa del capitalismo, il parassita che dissecca e distrugge la vita della nazione! Oggi anche per loro l'armata è una necessità alla protezione delle loro libertà delle sovranità individuali che negano agli spagnuoli, rifiutano ai russi, contendono in Francia, in America ovunque! Come sempre si assiste allo sfoggio delle loro continue incoerenze.

La ripartizione delle spese per il rafforzamento della nostra difesa nazionale è così prevista:

Protezione aerea 115,7 milioni,
Protezione della frontiera 46 milioni,
Truppe leggere 14,1 milioni,
Artiglieria 26 milioni,
Truppe del genio 9,9 milioni,
Truppe di sanità 8 milioni,
Materie di corpo e di riserva 8 milioni,
Costruzioni 13,5 milioni.

Su questa somma totale di 234,1 milioni, 176 milioni saranno spesi nel paese, ordinazione all'industria 134